

Strasbourg, le 13 avril 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Surveillance de l'ancien site MUNSCH-GULDEN à Wingen sur Moder : deux nouvelles campagnes de mesures de l'air intérieur et l'évacuation des produits dangereux bientôt lancées**

Le site industriel Munsch-Gulden à Wingen sur Moder, spécialisé dans la fabrication de couverts, a été à l'origine d'une pollution des sols et des eaux souterraines par des solvants (trichloréthylène, tétrachloroéthylène, toluène). Ces produits ont du reste été largement utilisés dans l'industrie jusque dans les années 1990, pour des opérations de nettoyage et dégraissage de pièces métalliques.

Cette pollution, suivie par l'exploitant et les services de l'Etat depuis 1995, fera l'objet prochainement de deux nouvelles actions :

- des nouvelles campagnes de mesures de l'air intérieur de certaines habitations. toutefois
- l'évacuation des produits dangereux encore présents sur le site

#### **Deux nouvelles campagnes de mesures**

Dès 1995, des études, prélèvements et analyses ont été effectués dans les sols et eaux souterraines afin de rechercher des traces de pollutions. Une pollution des sols et des eaux souterraines, notamment par des solvants, a ainsi été identifiée.

Par ailleurs, en 2008, des analyses d'air réalisées chez les riverains ont permis de constater qu'aucun polluant de type Composés Organiques Volatiles n'était présent dans les parties basses des habitations. Toutefois, les pouvoirs publics avaient convenu de répéter, après quelques années, une nouvelle campagne de mesures afin de vérifier qu'il n'y a pas de migration de pollution. En effet, les solvants, de part leurs propriétés physiques, peuvent migrer et diffuser au travers des eaux souterraines et des sols et ainsi remonter dans les caves et parties basses des constructions situées en aval de la zone initialement contaminée. Les vitesses de diffusion des polluants dans les eaux et les sols sont très variables et il peut se passer plusieurs années entre une contamination des sols et la détection d'une pollution en aval.

Malgré la liquidation judiciaire de la société Munsch-Gulden prononcée en 2012, les services de l'Etat (préfecture du Bas-Rhin, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Agence Régionale de Santé (ARS) et ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ont décidé de poursuivre le suivi du site et de procéder à la réalisation de nouvelles campagnes de mesures, sur fonds publics.

Ainsi, deux campagnes d'analyses de l'air à l'intérieur des habitations seront effectuées (une en période de chauffe et une hors période de chauffe) dans les 8 habitations qui avaient été retenues lors de la précédente campagne de 2008, sous réserve de l'accord des occupants.



PRÉFET DU BAS-RHIN

### **L'évacuation des produits dangereux encore présents**

Concernant par ailleurs la présence de déchets et produits chimiques stockés sur le site, et après constat de l'insolvabilité de la société MUNCH-XGULDEN, et de l'impact possible sur l'environnement, le préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin a demandé à l'ADEME de réaliser la mise en sécurité des installations.

L'ADEME a lancé un appel d'offre et va faire procéder, à partir du mois de juin 2015, à l'évacuation des produits chimiques dangereux présents, la durée prévisionnelle des travaux étant estimée à trois mois.

Un bilan environnemental et un diagnostic amiante des bâtiments seront également réalisés.

**Ces décisions ont été présentées aux habitants concernés lors d'une réunion d'information s'est tenue en mairie de Wingen sur Moder ce lundi 13 avril 2015 en présence notamment du maire de la commune, du sous-préfet de Saverne et des représentants des services de l'Etat et agences publiques concernés.**

Contact presse : préfecture du Bas-Rhin – Viviane CHEVALLIER – 03 88 21 68 77